



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-77141>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-77141**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : CHU Grenoble-Alpes

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 26380030200014

**Ville** : Grenoble cedex 09

**Code postal** : 38043

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 38

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2579871&orgAcronyme=x7c>

**Identifiant interne de la consultation** : 2024T116

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Cellule des Marchés

**Adresse mail du contact** : Marches@chu-grenoble.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 476766857

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Cf article 4.1.1 du règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Cf article 4.1.1 du règlement de la consultation

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 22/07/2024 à 11:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Le pouvoir adjudicateur est le CHU Grenoble-Alpes représenté par la Direction des Travaux et des Services Techniques

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage associée au management de la performance énergétique des sites hospitaliers

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79313000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Prestations d'assistance à maitrise d(ouvrage relatif au management de la performance énergétique des bâtiments hospitaliers. Cette assistance se fera notamment en lien étroit avec le titulaire du marché de maintenance multi technique (exploitation maintenance) de l'Hôpital de Voiron.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Hopital de Voiron (38500 VOIRON) et EPHAD de Coublevie (38500 COUBLEVIE)

**Durée du marché (en mois) :** 12

**Valeur estimée (H.T.) :** 80000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Une visite facultative des lieux est prévue sur demande des candidats intéressés. Les modalités de prise de rendez-vous sont explicitées à l'article 2.8 du règlement de la consultation. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois reconductible 3 fois par période d'un an chacune. En cas de constitution d'un groupement, les candidats peuvent exercer cette faculté dès lors que le groupement est constitué dès le stade de la candidature. Dans ce cas, un mandataire est clairement identifié et la candidature du groupement doit alors obligatoirement comporter un document de chacun des cotraitants habilitant le mandataire à le représenter. La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres. Si le groupement attributaire du contrat public est de forme différente, il peut se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-avant. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs plis en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier au titulaire du contrat des contrats ayant pour objet la réalisation de prestations similaires conformément à l'article 1.6 du CCAP. Des clauses de réexamen sont prévues à l'article 4.3 du CCAP.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 02/07/2024